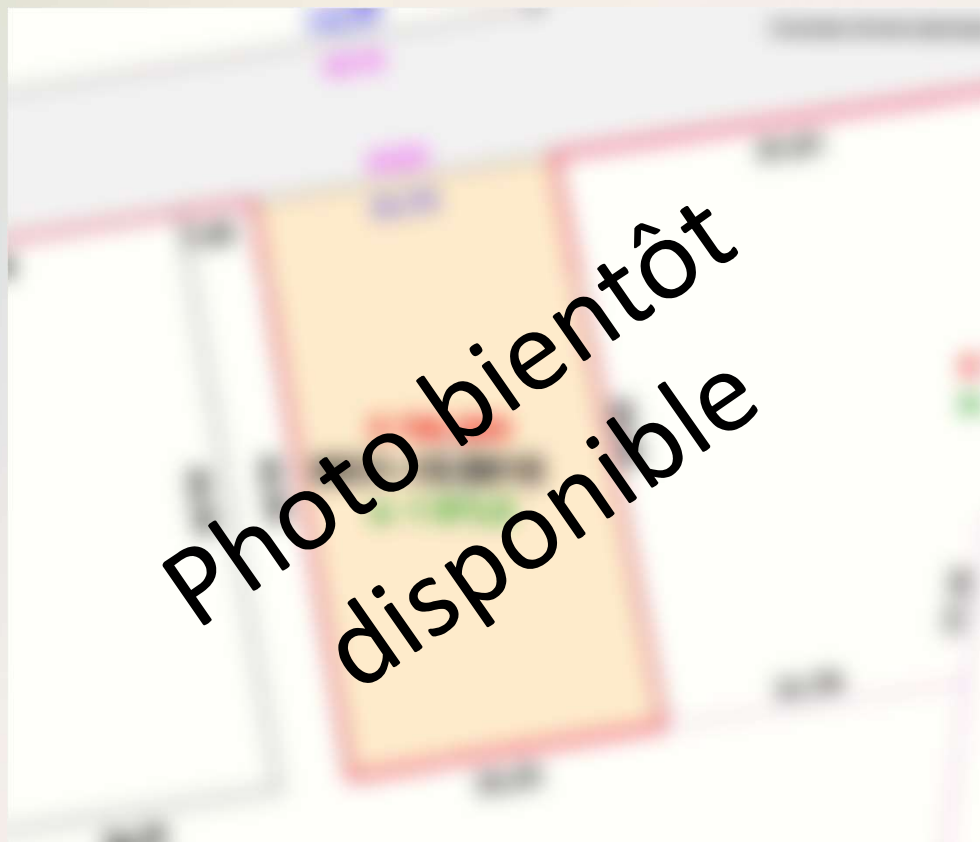


Immeuble n° 1

Informations	
✓ Municipalité	Lac-Bouchette
✓ Matricule	0347-12-0868-00-0000
✓ Propriétaire	Alexandra Larouche et Patric Bourgault
✓ Adresse	225, route Victor-Delamarre
✓ Cadastre	5 786 201
✓ Localisation	Voir documentation
Taxes et frais applicables	
Taxes municipales	7 521.95 \$
Taxes scolaires	268.26 \$
Frais	1 785.47 \$
Total	9 575.68\$

Immeuble n° 1



Immeuble n° 1

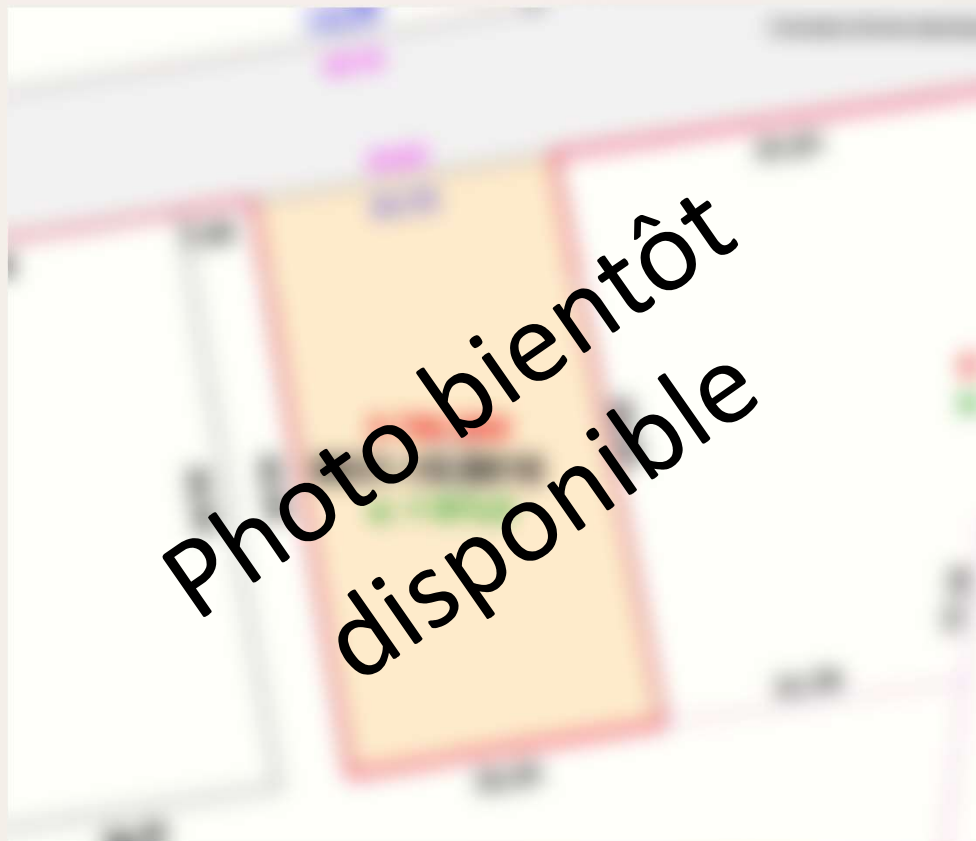


Photo à titre indicatif

Immeuble n° 1



6 mai 2026
12h39

Rôle d'évaluation foncière

Lac-Bouchette
en vigueur pour les exercices financiers 2024, 2025 et 2026

1. Identification de l'unité d'évaluation

[Retour au menu](#)



Adresse : 225, ROUTE VICTOR-DELAMARRE
Cadastre(s) et numéro(s) de lot : 5786201
Numéro matricule : 0347-12-0868-0-000-0000
Utilisation prédominante : LOGEMENT
Numéro d'unité de voisinage : 7000

2. Propriétaire

[Retour au menu](#)



Nom : BOURGALT, PATRIC
Statut aux fins d'imposition scolaire : Physique
Adresse postale : 225 ROUTE VICTOR-DELAMARRE, LAC-BOUCHETTE, QUEBEC G0W 1V0
Date d'inscription au rôle : 2021-06-06
Nom : LAROUCHE, ALEXANDRA
Statut aux fins d'imposition scolaire : Physique
Adresse postale : 225 ROUTE VICTOR-DELAMARRE, LAC-BOUCHETTE, QUEBEC G0W 1V0
Date d'inscription au rôle : 2021-06-06
Condition particulière d'inscription : Non disponible

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

[Retour au menu](#)



Caractéristiques du terrain	Caractéristiques du bâtiment principal
Mesure frontale : 304,41 m	Nombre d'étages : 2
Superficie : 187 228,594 m ²	Année de construction : 1988
Zonage agricole : En entier	Aire d'étages : 175,7 m ²
Exploitation agricole enregistrée (EAE)	Genre de construction : À étages entiers
Superficie totale :	Lien physique : Détaché
Superficie en zone agricole :	Nombre de logements : 1
Superficie visée par imposition maximale : 0,000 m ²	Nombre de locaux non résidentiels : 0
	Nombre de chambres locatives : 0

Immeuble n° 1

4. Valeurs au rôle d'évaluation

[Retour au menu](#)



Date de référence au marché :	2022-07-01
Valeur du terrain :	26 700 \$
Valeur du bâtiment :	235 200 \$
Valeur de l'immeuble :	261 900 \$
<hr/>	
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	156 400 \$

5. Répartition fiscale

[Retour au menu](#)



Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :			Résiduelle	
Valeur imposable de l'immeuble :		261 900 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :	0 \$
Valeur totale imposable d'une EAE à des fins scolaires :		0 \$		